

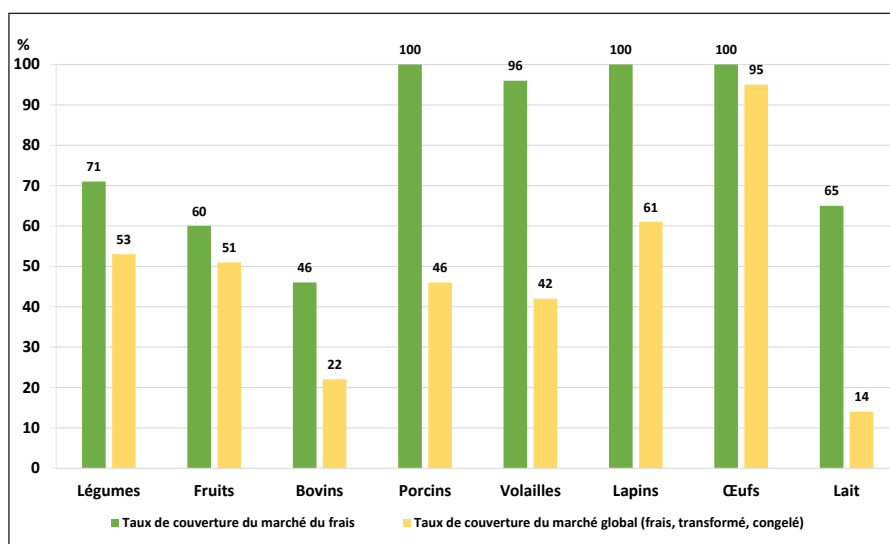
PRODUCTIONS LOCALES

Taux de couverture du marché par les filières locales en 2019

Depuis de nombreuses années, l'organisation et la structuration des filières de productions agricoles est une priorité des politiques publiques mises en œuvre à La Réunion. Augmenter la place des produits issus de l'agriculture réunionnaise dans le marché alimentaire local est un objectif qui se maintient au fil des documents stratégiques qui dessinent l'avenir de l'agriculture. La récente crise COVID-19 et le ralentissement des importations, qui en a découlé, a une nouvelle fois mis en lumière l'importance pour notre territoire de tendre toujours plus vers l'autonomie alimentaire.

Dans le cadre de son observatoire des importations, la DAAF tient à jour les données relatives aux importations des produits agricoles. En rapprochant ces données avec celles de la production des filières locales, il est possible de calculer des taux de couverture du marché par les différentes filières de productions agricoles réunionnaises. On distingue le marché des produits frais (produits localement ou importés) et le marché global (ensemble des produits frais, transformés, congelés, importés ou produits localement).

Graphique 1
Taux de couverture du marché par les productions locales en 2019



(Lire le graphique de la façon suivante : la production locale couvre 71 % du marché des légumes frais en 2019, et 53 % du marché global (légumes frais, transformés, congelés)
Source : Douanes - DAAF statistiques annuelles agricoles

Quatre filières animales couvrent la quasi-totalité des besoins en produits frais

La filière porcine couvre 100 % des besoins du marché en frais. En comptant les produits surgelés et transformés, la production locale couvre 46 % du marché global.

La production avicole locale a augmenté sensiblement sa part dans le marché alimentaire à La Réunion. En 2019, elle couvre 96 % du marché du frais et 42 % du marché global.

La production d'œufs de consommation couvre la totalité des besoins en œufs coquille. Les importations

se limitent aux ovo-produits entrant dans les préparations alimentaires industrielles.

La production locale de lapins permet également de couvrir la totalité des besoins en frais de l'île. En intégrant les importations de viande congelée, 61 % du marché global est couvert par la filière locale.

Sur le marché de la viande bovine, la production locale couvre 46 % des besoins en frais, et 22 % du marché global.

Pour la filière laitière, les taux sont plus faibles. On estime que la production locale couvre 65 % des besoins en frais. Mais en intégrant

les importations de poudre de lait, crèmes, yaourts, beurre et fromages, le taux de couverture du marché global est de 14 %.

Enfin, s'agissant des légumes et des fruits, les taux de couverture sur le marché du frais sont respectivement de 71 % et 60 %. En prenant en compte les produits congelés,

les conserves, et les préparations importées, le taux de couverture du marché global atteint 53 % pour les légumes, et 51 % pour les fruits.

Méthodologie

L'estimation de la couverture des besoins alimentaires par la production locale a été réalisée en comparant la part de la production locale disponible pour les consommateurs réunionnais (production locale de laquelle sont déduites les exportations), et la consommation apparente totale sur l'île (production locale et importations, desquelles sont déduites les exportations). Cette estimation est exprimée en pourcentage, sous la forme d'un taux.

Dans la nomenclature douanière, les produits retenus correspondent : aux viandes (code 02), lait et œufs (04), les fruits et légumes (07, 08, 20). Cet indicateur, bien que présentant des imperfections liées à la nature différente des produits agrégés, permet cependant de suivre l'évolution au fil des années.

Afin d'agréger les différents produits, les viandes sont considérées en tonnes équivalent carcasse, le lait en tonnes équivalent lait entier, les œufs et produits à base d'œufs en tonnes équivalent œuf coquille. Les fruits et légumes sont considérés en tonnes.

Un taux de couverture des besoins en produits « frais » a été calculé en ne considérant, parmi les importations et les exportations, que les fruits et légumes frais, secs ou séchés, la viande fraîche ou réfrigérée, le lait et la crème de lait conditionnés en vrac, et les œufs coquille.

Le taux global de couverture des besoins alimentaires inclut les préparations de fruits et légumes, les produits congelés, les conserves, le lait concentré et la poudre de lait en vrac, les produits à base d'œufs.

CANNE À SUCRE

7 juillet, démarrage de la campagne 2020

Avec quelques jours de retard par rapport au calendrier initialement arrêté, la campagne canne 2020 est lancée. L'usine de Bois-Rouge (Saint-André) a réceptionné les premières livraisons le 7 juillet. Celle située au Gol (Saint-Louis) en a fait de même le 15 juillet. Pour la présente campagne, le protocole entre usiniers et planteurs a été révisé

notamment sur la partie échantillonnage des livraisons pour le calcul de la richesse en sucre de la canne.

Les prévisions d'avant campagne réalisées par le CTICS montrent un volume de canne très proche de la moyenne décennale de l'ordre de 1 750 000 tonnes.

Les toutes premières livraisons enregistrées durant la semaine du 7 au 11 juillet à l'usine de Bois-Rouge atteignent 30 000 tonnes, et une richesse moyenne de 12,26 %, soit un taux plutôt prometteur même s'il est beaucoup trop tôt pour caractériser ce début de campagne.

AGRICULTURE BIO

Toujours sur une bonne dynamique

Les chiffres publiés par l'Agence Bio permettent de constater que les surfaces dédiées à l'agriculture biologique ne cessent de progresser à La Réunion comme sur l'ensemble du territoire national. Au 31 décembre 2019, 1240 ha sont certifiés bio et 234 ha sont en conversion. Ces surfaces représentent aujourd'hui

3,5 % des surfaces agricoles réunionnaises. C'est une progression de 16 % par rapport à l'année précédente. Les productions animales, sont stables avec 20 000 poules pondeuses et 1330 ruches certifiées bio. Au total, 354 exploitations agricoles sont officiellement reconnues bio pour tout ou partie de leurs

productions.

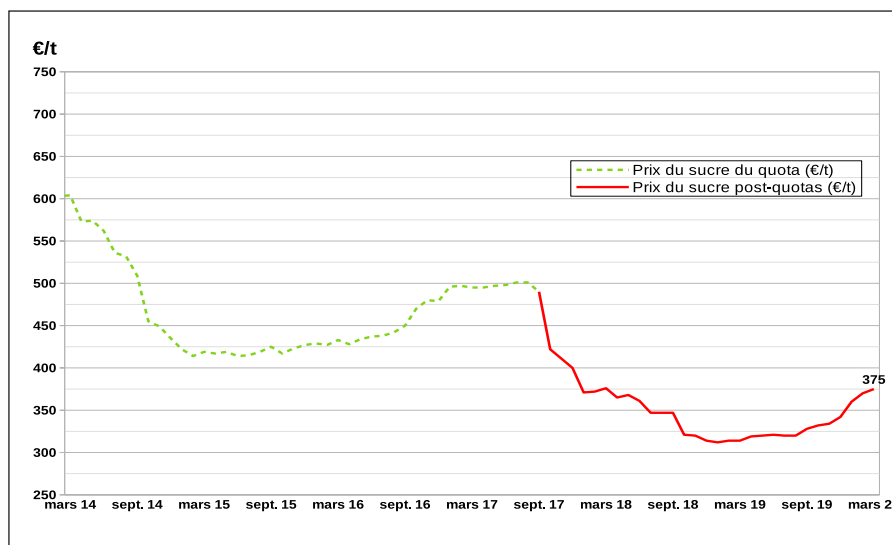
En métropole, 47 196 exploitations cultivent 2,241 millions d'hectares en bio (certifiés ou en conversion) soit plus de 8,3 % des surfaces agricoles. Le développement du bio dans les Outre-mer est soumis à un contexte tropical.

La remontée

Dans sa dernière publication sur le marché du sucre, FranceAgriMer indique que le prix moyen du sucre blanc sur le marché communautaire a atteint 375 € par tonne de sucre au mois de mars 2020. On est loin des prix qui avaient cours en 2017 avant la libéralisation du marché, mais c'est une remontée notable après avoir passé près d'un an à un niveau historiquement bas, frôlant la barre des 310 € par tonne début 2019.

Au niveau mondial, dans sa première estimation détaillée de la production de sucre pour la campagne 2020/21, F.O. Licht estime que la production mondiale pourrait augmenter de 15,5 millions de tonnes pour atteindre 187,9 millions de tonnes. Il pourrait s'agir de la deuxième année en importance après le record de 201,9 millions de tonnes produites sur la campagne 2017/18. Cette augmentation pourrait être due en totalité à la forte augmentation de la production des deux pays plus grands producteurs : le Brésil

Graphique 2
Prix du sucre blanc sur le marché européen (situation au 31 mars 2020)



Source : FranceAgriMer

et l'Inde. La production resterait stable dans les pays de l'Union Européenne, et serait en forte baisse en Russie.

Conséquence également de la pandémie de COVID-19 : la demande d'éthanol brésilien devrait être en forte baisse, ce qui inciterait les usines brésiliennes à produire beaucoup plus de sucre que lors de la

précédente campagne. En conséquence, l'orientation future des prix sur le marché sera intimement liée à l'ampleur de la modification du mix en faveur du sucre au Brésil au cours des semaines à venir.

(Source : FranceAgriMer – conjoncture sucre n°589)

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Résultats aux examens, un bon crû

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19, la session d'examen 2020 n'a pas pu se dérouler conformément au cadre réglementaire en vigueur pour les sessions d'examen habituelles.

Afin d'assurer une égalité de traitement, et compte tenu du calendrier contraint, la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) a décidé, à l'instar de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) d'adapter les modalités

de constitution des notes en vue de l'obtention des diplômes délivrés par le ministère en charge de l'agriculture pour la session d'examen 2020.

Les résultats des examens de la session de juin 2020 laissent apparaître de très bons taux de réussite. Félicitations aux lauréats!

Diplômes	Candidats admis à La Réunion	Taux de réussite à la session de juin 2020
CAPA	114	93 %
BEPA	134	93,3 %
Bac techno	31	100 %
Bac pro	210	85 %
BTSA	71	98,5 %

Source : DAAF de La Réunion - Service de la Formation et du Développement

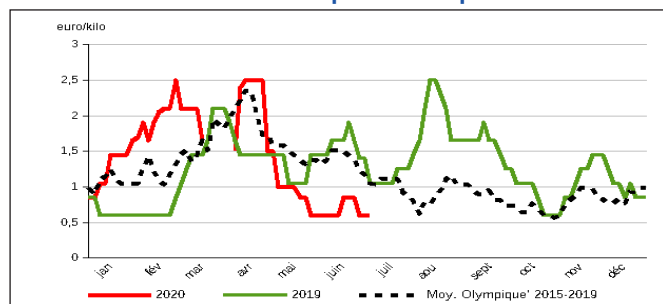
FRUITS ET LÉGUMES

Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit quotidiennement le prix des produits agricoles. Le résultat des enquêtes réalisées, appelées mercuriales, sont à retrouver sur le site internet de la DAAF :

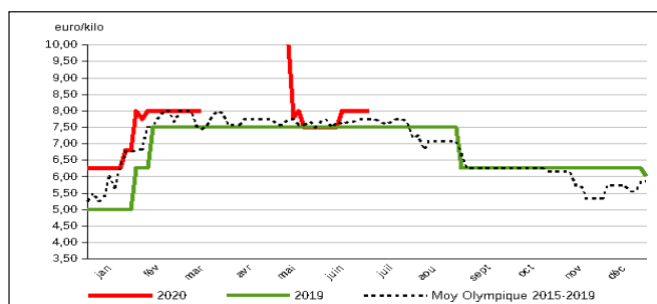
<http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Les-mercuriales>

Tomate de plein champ



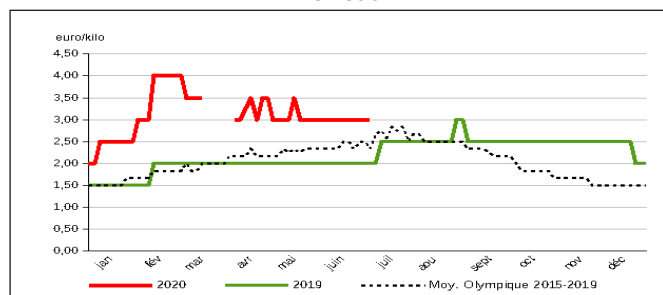
En cette fin de premier semestre 2020, le marché est inondé de petites tomates. Cette arrivée massive de produit peine à trouver preneur et mécaniquement, les cours s'effondrent.

Fraise



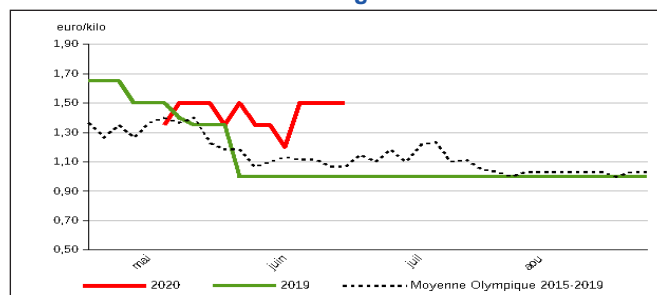
La fraise est présente toute l'année sur les étals de nos marchés. Pour ce premier semestre 2020, sa cotation à la production se situe au-dessus de la moyenne quinquennale. Au détail, l'offre est actuellement complétée par des importations de fraise belge.

Poireau



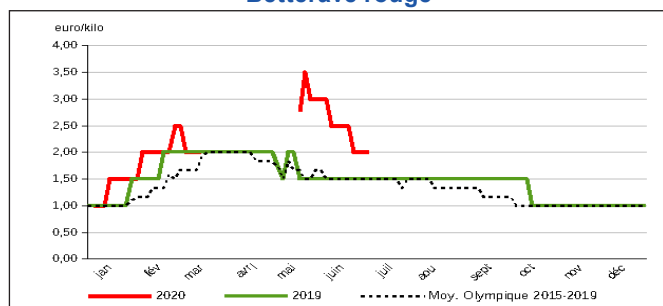
Légume d'hiver par excellence, la demande en poireau est supérieure à l'offre et son prix reflète cette situation de sous-alimentation.

Orange



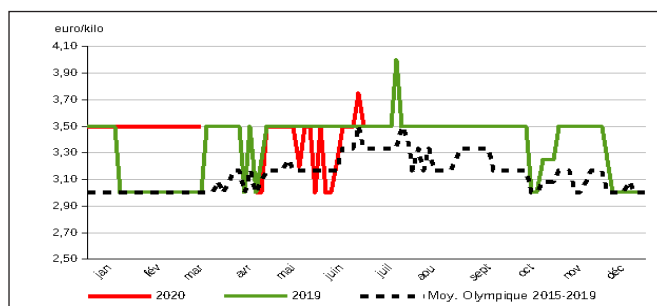
Après une saison des agrumes prolifique en 2019, le début de campagne est plus tardif cette année pour l'orange. Les apports ne sont pas très importants et les oranges s'échangent à des niveaux de prix plus élevés que lors des précédentes campagnes.

Betterave rouge



Les apports en betteraves rouges sont modérés. La cotation au marché de gros affiche des prix particulièrement élevés cette année.

Melon



Le melon est peu présent sur les étals de La Réunion. Son cours est stable, oscillant entre 3,00 € et 3,50 € le kilo à la production depuis plusieurs années.

www.agreste.agriculture.gouv.fr